Formation

Droit des travailleurs handicapés

Maîtriser le cadre légal pour une intégration professionnelle efficace et inclusive

Durée : 1 jour (7h heures)

Tarif inter : 890 € HT
Collation et déjeuner offerts

Intra et sur-mesure : nous consulter

Public

Responsables RH, référents handicap, juristes, représentants du personnel, managers, toute personne impliquée dans l'inclusion ou la gestion du handicap au travail.

Prérequis

Aucun

Programme de la formation

1. Définir le handicap dans le monde du travail

Définition juridique du handicap (Loi 2005, Code du travail) Distinction entre handicap visible et invisible Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) : procédure et impacts

2. Les droits des salariés en situation de handicap

Non-discrimination et égalité de traitement Accès à l'emploi, à la formation, à l'évolution professionnelle Mesures de compensation : aménagements de poste, de temps, accompagnements spécifiques

3. Les obligations de l'employeur

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) : principes et calcul Déclarations (DOETH), contribution, alternatives (sous-traitance, accueil de stagiaires, etc.) Le rôle du référent handicap (entreprises de +250 salariés)

4. Intégrer et maintenir un salarié handicapé dans l'emploi

Recrutement inclusif : précautions et bonnes pratiques Aménagement du poste de travail : exemples et financements (AGEFIPH, FIPHFP) Maintien dans l'emploi en cas d'inaptitude ou d'évolution du handicap Collaboration avec les partenaires externes : MDPH, Cap emploi, médecine du travail

Objectifs

- Comprendre les droits et protections légales des travailleurs handicapés
- Identifier les obligations de l’employeur en matière d’emploi et d’adaptation
- Mettre en œuvre une politique d’inclusion conforme et efficace
- Savoir gérer les situations spécifiques : recrutement, aménagement, maintien dans l’emploi
- Dialoguer avec les acteurs institutionnels (MDPH, AGEFIPH, médecine du travail…)

Modalités pédagogiques

- Études de cas : intégration, réorganisation, reclassement
- Focus sur les aides financières mobilisables
- Apports réglementaires actualisés
- Analyse de documents types (notification RQTH, plan d’aménagement, déclaration OETH…)
- Partages d’expérience entre participants

Modalités d’évaluation

- Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen d'auto-évaluation, de QCM, mises en situation, travaux pratiques…
- Évaluation dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l’évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation.
  Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site.
- Suivi des présences et remise d’une attestation individuelle de formation.